



## gardien d'immeuble H/F Île-de-france

Recrutement :

### gardien d'immeuble H/F

**Votre mission :**

#### ENTRETIEN GENERAL

Surveillance générale et maintien en état permanent de propreté de toutes parties communes des immeubles (halls d'entrées, ascenseurs, escaliers, couloirs de caves, locaux V.O abords des immeubles, parking etc.).

Contrôle de la bonne exécution des tâches effectuées par les entreprises titulaires de marché d'entretien et de nettoyage ou, éventuellement, des préposés embauchés par l'office.

(Cette liste n'est pas exhaustive et le responsable de l'antenne peut la modifier à tout moment pour des besoins de services)

Diffusion des avis d'échéance et encaissement des loyers avec remise des quittances. Accueil et renseignements au public, aux locataires, ouvriers de la régie et entreprises, visite accompagnée des logements avec les nouveaux locataires, etc.

Recevoir toutes les réclamations écrites et les transmettre au responsable de secteur (notamment les travaux non locatifs), après contrôle obligatoire au préalable de votre part.

Signaler toutes les dégradations, réparer les dégâts selon les possibilités.

Surveillance des installations de sécurité et de lutte contre l'incendie, quand elles existent.

Surveillance et entretien des parkings - faire respecter les accès pompier.

Signaler les épaves et voitures ventouses.

Exécuter les menus travaux de réparation dans les parties communes des immeubles et de leurs annexes, notamment : remplacement des ampoules électriques, remplacements des petits équipements électriques (ampoules, boutons poussoirs, ampoules des blocs secours, prises de courant des parties communes hors tension, etc.), réparations des serrures, remplacement ou réglage des fermes porte,

Prévenir le service gestion locative en cas de changement furtif du locataire et recueillir toutes indications utiles.

Prévenir le service gestion locative en cas de déménagement sans congé du logement.

Collaboration avec l'ensemble des services de l'office.

Nettoyage si nécessaire des parties communes entre les passages de la société prestataire.

Bonne tenue des abords des bâtiments entre le passage des personnes chargées du nettoyage. (Papiers et autres objets jetés à terre)

#### TACHES SPECIFIQUES

Entretien et nettoyage des conteneurs et locaux V.O

Gestion des bacs pour la présentation à la collecte

Faire un rapport hebdomadaire sur les prestations ménage de l'entreprise à remettre au responsable de secteur.

Contrôle de tous les locaux techniques (Gaines, LCR, etc...)

Lors des dégâts des eaux entre locataires, veillez à ce qu'un exemplaire du constat soit transmis au responsable d'antenne et compléter les constats lorsque la responsabilité de l'office est engagée.

Gestion de l'ensemble des prestations y compris conteneurs de son binôme lors de ses

#### Référence

15052717220

#### Date de publication

27/05/15

#### Entreprise

Ophlm De Nanterre

#### Région

Île-de-france

#### Ville

#### Secteur

Bâtiment

#### Type de contrat

- Temps plein  
- CDI

absences

Visite quotidienne de contrôle des logements vides.

Tenue quotidienne d'un journalier.

**Votre Profil :**

**COMPETENCES :**

Polyvalence,  
Parfaite maîtrise de la communication orale et écrite,  
Disponibilité,  
Bonne présentation,  
Qualités relationnelles,  
Sens du service public,  
Autonomie et travail en équipe

**Conditions d'emploi :**

Pour tenir compte de la nécessité absolue de service pour le gardien à être logé sur place, afin d'effectuer son travail et intervenir en cas de besoin en dehors des heures normales de loge à savoir : du lundi au mardi 8h30 à 12h et 14h30 à 19h - le mercredi 9h à 12h et 14h30 à 19h - le jeudi 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30 - le vendredi 8h30 à 12h et 14h30 à 16h30, s'ajoutent les avantages en nature mentionnés ci dessous :

-Gratuité du logement, type F4.

Le salarié doit en compensation de la gratuité complète de l'eau, du chauffage et de l'électricité, assurer le pliage des cartons, l'évacuation de tous les débris, le rangement des gros objets dans les locaux communs prévus à cet effet à chaque fois que nécessaire et participer le jour de la collecte à la sortie de ceux-ci.

-Un état des lieux du logement est effectué à l'entrée du gardien.

-Un protocole détaille les obligations professionnelles et les conditions de travail.

-Le samedi et dimanche, permanence à la loge une semaine sur deux à tour de rôle entre gardiens.

**POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT**

Dépôt des candidatures au service des Ressources Humaines